

CLUB EXPORT IDF

29/02/2024

VOS CONTACTS EN IDF



AUDE MACE - Déléguée international IDF EST

Laurie PARTIDA (91/4) et Marie CHABAUT (77/93)



CINDY FERNET - Déléguée internationale IDF OUEST

Aurélien AUVITY (92) et Mélissa BOZIER (78/95)



MARIE LEFEVRE - Déléguée internationale PARIS

Nadia LOHNER (5/6/7/8/13/14/15^{ème} arr.)

Marceau DANJON (9/10/11/12/17/18/19/20 arr.)

Thomas BOX (1/2/3/4/16^{ème} arr.)



SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION**
- 2. LA GARANTIE DE LIGNES DE CAUTIONS EXPORT (GLCE)**
- 3. ASSURANCE CREDIT : FOCUS ASSURANCE INVESTISSEMENT**
- 4. Q&R**
- 5. CONCLUSION**



1

INTRODUCTION

THIERRY MARTIGNON- DIRECTEUR ASSURANCE EXPORT ETI-PME



2

LA GARANTIE DE LIGNES DE CAUTION EXPORT (GLCE)

THIERRY MARTIGNON
LES 3 DÉLEGUEES INTERNATIONAL
VINCENT KELLER - RESPONSABLE DEVELOPPEMENT GARANTIE

SOMMAIRE

- 1. A QUI S'ADRESSE LA GLCE**
- 2. LES CARACTERISTIQUES DE LA GLCE**
- 3. LA GLCE: UNE OFFRE COMPLEMENTAIRE A
ASSURANCE CAUTION EXPORT (ACE)**
- 4. ANNEXES**

L'ASSURANCE CAUTION EXPORT (ACE)

UN DISPOSITIF PLÉBISCITÉ PAR LES ENTREPRISES...

- Environ 3 sur 4 estiment qu'elles n'auraient pas obtenu leur(s) caution(s) en l'absence d'Assurance Caution Export:
 - 37% auraient eu à **renoncer à un contrat** (43% pour les entreprises de moins de 10 salariés)
 - 29% auraient eu à **renégocier les termes de leur contrat**
 - 17% auraient eu à **renoncer à un acompte**
- 53% considèrent que le dispositif a un impact fort sur leur trésorerie
- 50% un impact fort sur la croissance de leur activité à l'international
- 42% une plus grande rapidité du déploiement à l'international

...MAIS PAS TOUJOURS ADAPTE AUX FAIBLES MONTANTS

- **42 % des Demandes de Garanties Acceptées** sur la période **2020 à 2022** affichaient des montants en Cautions **< à 1 M€** et ne représentaient que **5 % des encours garantis**.

1. A QUI S'ADRESSE LA GLCE?

SOCIÉTÉS ELIGIBLES



- Les **PME et TPE**
- **quel que soit leur âge** (au titre de la définition européenne de la PME),
- quelle que soit **leur forme juridique** (sociétés, entreprises individuelles, associations, fondations, professions libérales...)
- **Implantées en France** ainsi que dans les Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer
- **Seuls les marchés à l'Export sont éligibles**

SONT EXCLUS



- Les **entreprises en difficulté** (jugement d'ouverture de procédure, ...)
- Les entreprises qui ne produisent **pas de comptes sociaux** (bilan et compte de résultat)
- Les associations ou fondations n'ayant **pas une activité économique**
- Les activités de **promotion** et location **immobilière**, **intermédiation financière** et les entreprises **agricoles au CA < 750 KE**

1. A QUI S'ADRESSE LA GLCE

LES MARCHÉS EXCLUS



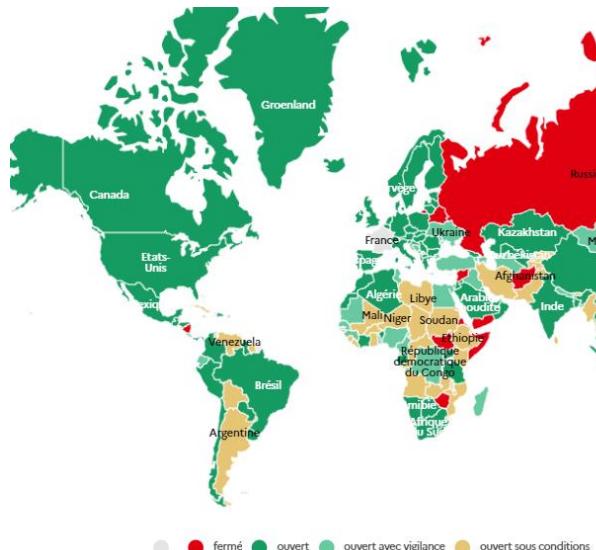
- si la **part française est inférieure à 20% (*)** (valeur ajoutée du projet réalisée par l'entreprise en France).
- si l'exportateur intervient en **Groupement d'Intérêt Economique**, en **cotraitance**, ou par le biais d'**une joint-venture** ... (ces marchés peuvent être garantis avec le produit Assurance Caution Export).
- si les opérations sont liées à du **négoce international** (vente à l'export de marchandises importées de l'étranger)
- si activité d'**exploitation** (par exemple : exploitation d'une centrale, concession autoroutière ou minière),
- si activité de **maintenance** (par exemple : maintenance d'une centrale)
- liés au secteur de **la Défense** (ces marchés peuvent être garantis avec le produit Assurance Caution Export)
- ayant pour objet direct l'exploration, la production, le transport, le stockage, le raffinage ou la distribution **de charbon ou d'hydrocarbure liquides ou gazeux** (article L432-1 du Codes des Assurances)

(*): pour en savoir plus sur [la part française](#)

1. A QUI S'ADRESSE LA GLCE?

LES PAYS EXCLUS

- Sont exclus les pays interdits par la Politique Financement Export (PFE): [Carte PFE 2024 - Infogram](#) !



- Auquel s'ajoute la liste de pays interdits par Bpifrance et Bpifrance Financement (32 pays -> nous consulter) : Palaos, Anguilla, Fidji, Panama, Russie, Soudan, Myanmar, Cuba etc.

2. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA GLCE

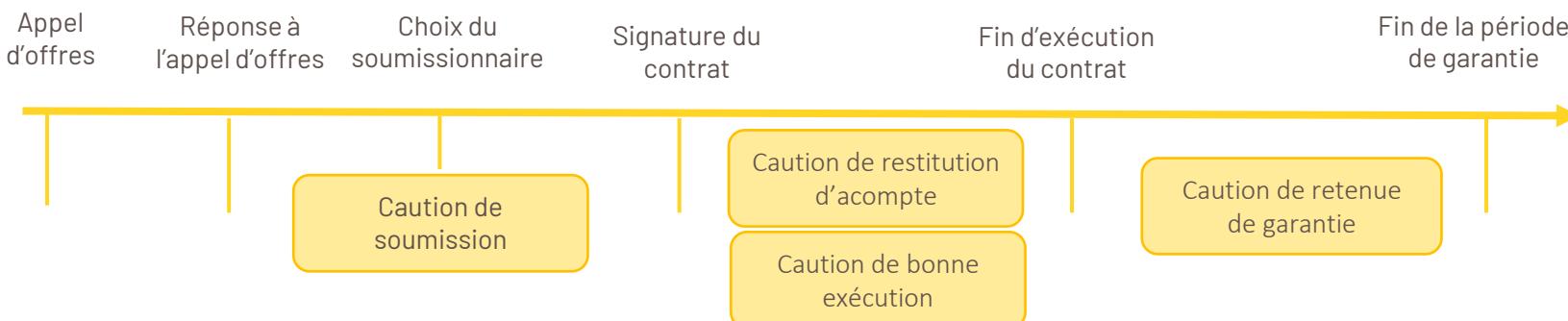
QUELLES SONT LES GARANTIES ELIGIBLES ?



- Les cautions et garanties à première demande mais aussi les SBLC délivrées par les banques.

On retrouve comme type de cautions :

- Garantie de **soumission**
- Garantie de **restitution d'acompte** ou avance sur marché
- Garantie de **bonne fin**/bonne exécution/bonne performance
- Garantie de dispense de **retenue de garantie**
- Stand By Letter Of Credit (**SBLC**)



2. LES CARACTERISTIQUES DE LA GLCE

Quotité Garantie :

60 % (Max 600 K€)

Elle peut être modulée à la baisse en fonction de la qualité du dossier.



Montant Garanti :

1 Million d' euros

Montant maximum de la ligne : cautions ponctuelles ou lignes de cautions



Commission :

0,60 %

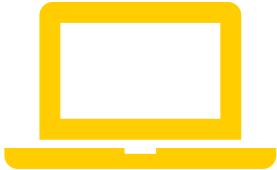
du montant de la ligne de caution pour une QG de 60 % et appelée en 1 seule fois sur le compte de la banque.

Plafond de risque :

1,5 Million d' euros

pour une même entreprise ou groupe d'entreprises au titre du fonds CT, comprenant aussi bien la garantie sur Marché France, sur Marché Export que la Garantie CT de Trésorerie

2. LES CARACTERISTIQUES DE LA GLCE



Une demande de garantie à l'initiative de l'établissement bancaire

Via l'Espace Partenaires : <https://bel.bpifrance.fr/espaces-partenaires.html>

bpifrance | SERVIR L'AVENIR

Échanger avec le service client

Bienvenue sur vos espaces partenaires

Bancaire Régions Réseaux d'accompagnement Investisseurs Transformation numérique

⚡ NOUVEL ESPACE

Espace bancaire

Ce nouvel espace bancaire facilite votre gestion au quotidien :

- Déposer une demande de garantie en ligne
- Déposer une demande de PGE (Prêt Garanti par l'État)
- Consulter les offres de Bpifrance
- Accéder à la documentation garantie

Extranet garantie

Cet ancien espace de connexion va disparaître au profit du nouvel espace bancaire. Vous pouvez toujours :

- Initier et poursuivre des actes de gestion sur les contre-garanties (mise en place, réaménagement, etc.)

Se connecter

Créer un compte

Demander des identifiants

Comment se connecter ?

3. LA GLCE: UNE OFFRE COMPLEMENTAIRE A L'ACE



LANCLEMENT D'UNE OFFRE COMPLEMENTAIRE

Objectifs communs:

- Faciliter l'émission des engagements de caution dans le cadre de **contrats à l'export** en couvrant l'émetteur de la caution contre le risque de défaillance financière de l'exportateur.
- Accompagner le développement du chiffre d'affaires export des entreprises.

Complémentarité de produits

- **La Garantie de Ligne de Cautions Export – GLCE, offre simplifiée** commercialisée, étudiée et décidée en région, elle s'adresse directement aux établissements émetteurs.
- **L'Assurance Caution Export – ACE, offre sur mesure**, commercialisée par le réseau et le service Cautions Préfinancement, elle est étudiée, décidée et gérée par les équipes du siège de Bpifrance Assurance Export. Elle est basée sur une étude et un pré-accord donné à l'exportateur qui désigne les émetteurs de son choix.

3. LA GLCE: UNE OFFRE COMPLEMENTAIRE A L'ACE

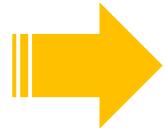
UN DISPOSITIF QUI REPOND AUX DEMANDES DE CAUTION EXPORT <= À 1M€

En synthèse, une solution simple :

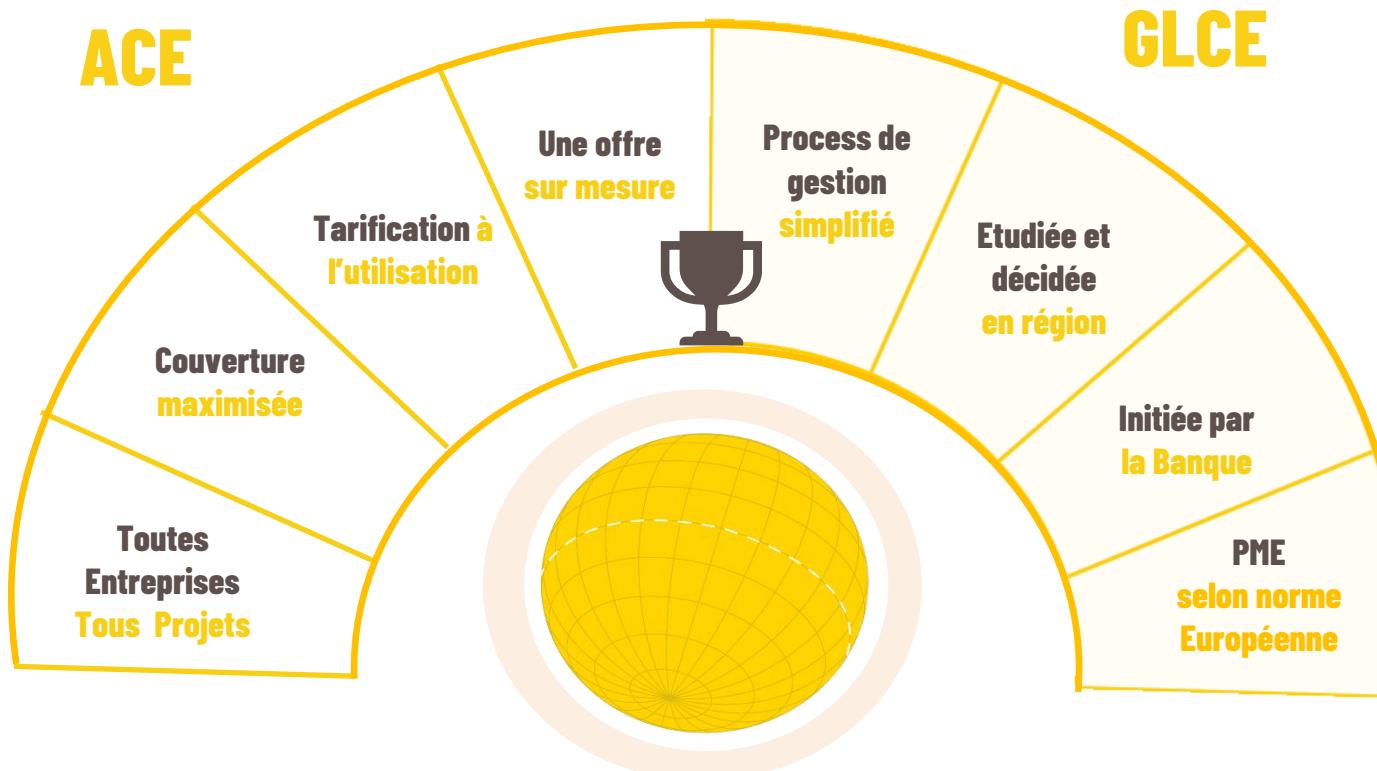
- Une offre **simplifiée** commercialisée, **étudiée et décidée en région**
- Elle s'adresse directement aux établissements **émetteurs (banques)**.
- **Les bénéficiaires sont les PME et TPE**
- Les critères d'éligibilité sont en accord avec les principaux généraux de la garantie et de la PFE
- **Une quotité de 60 % maximum**
- **Durée entre 6 et 12 mois** avec une limite **maximum de 18 mois**
- Une solution qui répond à des besoins de caution ponctuelle, d'ouverture de lignes de cautions Export et leur renouvellement
- **Une commission de 0,6 %** du montant garanti
- **Montant maximum de 1 M€ en cautions** ou lignes pour un **plafond de risque maximum de 1,5 M€**.



3. LA GLCE: UNE OFFRE COMPLEMENTAIRE A L'ACE



POINTS FORTS DES DEUX OFFRES DE CAUTIONS:



CARACTÉRISTIQUES DES DEUX PRODUITS

		ASSURANCE CAUTION EXPORT ACE	GARANTIE DE LIGNES DE CAUTIONS EXPORT GLCE
Cautions	Type de caution	Toutes les cautions de marché "classiques" y compris douanières et fiscales	Cautions de soumission, restitution d'acompte, bonne exécution, retenue de garantie.
	Nature	Cautionnement simple ou solidaire Garantie autonome ou lettre crédit stand-by lorsqu'elle correspond à l'un des types énumérés ci-dessus	Garantie autonome ou lettre crédit stand-by lorsqu'elle correspond à l'un des types énumérés ci-dessus
	Durée	Toutes durées (sauf cautions sans limite de validité)	Ligne : 12 mois - Renouvellement annuel Durée atypique 6 à 18 mois possible pour le 1 ^{er} octroi Acte ponctuel : durée libre jusqu'à mainlevée
	Montant maximum de la caution	Pas de seuil	1.000 K€
	Devise	Toutes devises (garantie gérée en euro)	Toutes devises cotées par la BCE (garantie gérée en euro)
	Fait générateur de sinistre	Carence : insolvabilité de droit, de fait, Procédures collectives : sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation	Mise en jeu de la caution Procédures collectives : sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation
	Plafond d'encours	Max 400 M€ par entreprise (y compris Préfi)	Maximum 1.500 K€
	Nature	Export uniquement	Export uniquement
	Co-traitance, groupement, GIE, JV	Autorisé	Exclu
	Secteur militaire ou relevant des biens à double usage (SBDU)	Autorisé	Exclu
Marchés	Négoce international, cautions offset (compensation) et Oil & Gas	Exclu	Exclu
	Part française	20% minimum	20% minimum

CARACTÉRISTIQUES DES DEUX PRODUITS

	ASSURANCE CAUTION EXPORT ACE	GARANTIE DE LIGNES DE CAUTIONS EXPORT GLCE	
Exportateur	Pré-accord donné à l'entreprise	Oui	Non
	Pilotage des lignes délivrées aux banques assurées par l'exportateur	Oui	Non
	Frais de dossier	0 €	0 €
	Taille de l'entreprise	Pas de limite	Définition Européenne PME
	Entreprise en difficulté au sens européen	Autorisée	Exclue
	Réduction ou Résiliation en cours d'année	Possible	Impossible
	Augmentation en cours d'année	Possible	Possible
	Facturation	A l'utilisation	Commission 0,60% l'an
	Prélèvement de la prime	A l'émission de la caution puis trimestriellement	A l'ouverture de la ligne puis annuellement
	Quotité garantie	80% max pour les ETI et les PME, 50% max pour les entreprises CA >150 M€	60% max (600 K€ max)
Emetteur	Reporting	Mensuel sur les cautions émises	NS
	Etude & Décision	Centralisée	En région
	Vérification LCB-FT	Par Bpifrance Assurance Export	Par la banque (alignement sur la garantie domestique)

4. ANNEXES



GARANTIE DE LIGNE DE CAUTIONS EXPORT

FACILITER LA MISE EN PLACE DES CAUTIONS EMISES
PAR LES BANQUES ⁽¹⁾

PME ⁽²⁾	TOUS TYPES DE CAUTIONS DE MARCHÉ EXPORT	1 Million d'€uros Montant maximum de la ligne de cautions
AVEC UNE PART FRANCAISE >= 20 % ⁽³⁾	<ul style="list-style-type: none">• Garantie de soumission,• de restitution d'acompte,• de bonne fin/exécution,• de dispense de retenue de garantie,	QUOTITÉ GARANTIE : 60 % ⁽²⁾ (Max 600 K€)
RISQUE COUVERT Défaillance de l'exportateur en situation d'un jugement (ouverture de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire)	TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS sauf négoce international et hydrocarbures	COMMISSION 0,60 % du montant de la ligne de caution
DUREE DE LA GARANTIE 12 à 18 MOIS pour une ligne renouvelable annuellement Durée libre jusqu'à la mainlevée pour un acte ponctuel	TOUS PAYS sauf pays interdits par Bpifrance ⁽⁴⁾	UN PROCESS DIGITALISÉ Contactez votre direction régionale Bpifrance ou Bpifrance.fr

(1) Banques francaises et filiales ou succursales de banques étrangères, installées en France et/ou dans un pays de l'Union Européenne et agréées à la Garantie Bpifrance.

(2) Selon les principaux généraux de la garantie

(3) La part française mesure la valeur ajoutée du projet, réalisée par l'entreprise sur le territoire national

(4) Sont exclus les pays interdits par la [Politique Financement Export \(PFE\)](#) auquel s'ajoute la liste de pays interdits par Bpifrance ([nous consulter](#))

Service Développement & Marketing - Publications - Juin 2023

Top 5 PAYS 2023 ACE : Algérie, Allemagne, Chine, Inde, SUISSE



3

L'ASSURANCE-CREDIT

FOCUS ASSURANCE INVESTISSEMENT

ARMELLE FONTENETTE BELLOY - RESPONSABLE DE DOMAINÉ ASSURANCE CREDIT

CHARLES FOURNIER - RESPONSABLE RISQUES EXPORT

L'ASSURANCE-CRÉDIT

QU'EST-CE QUE C'EST ?

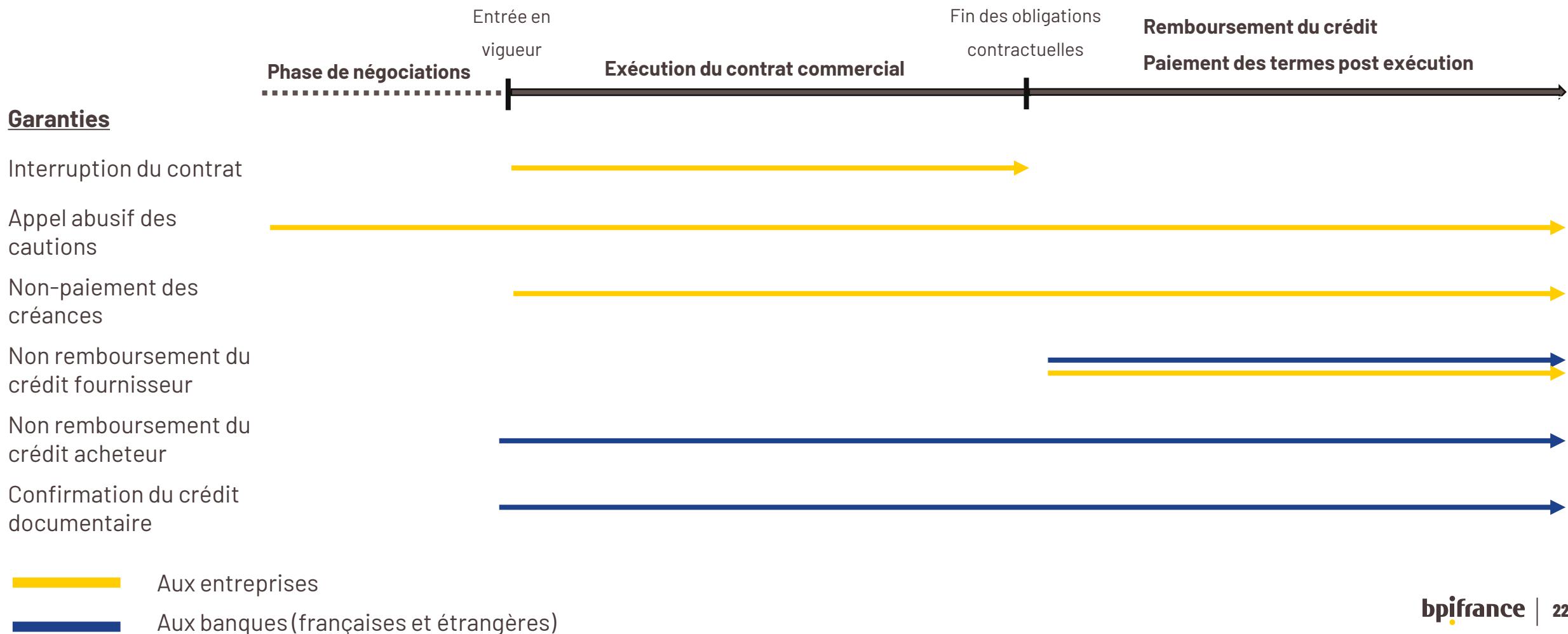
- Pour l'exportateur français, une protection contre le **risque d'interruption** de son contrat commercial et contre le **risque de non-paiement**.
- Pour la banque prêteuse / confirmatrice, une protection contre le **risque de non-paiement**.

L'OBJECTIF ?

- **Sécuriser** les contrats d'exportation.
- **Faciliter** l'octroi de financements.
- **Inciter** les entreprises françaises à développer leur activité à l'international.

LES GARANTIES PROPOSÉES

Bpifrance Assurance Export couvre les **entreprises françaises** et les **banques** (françaises et étrangères) contre les risques politiques et/ou commerciaux pendant toute la durée du contrat :



LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Contrat d'exportation



- Sortie physique du territoire
- Acheteur étranger
- Vente de biens ou prestations de services amortissables en comptabilité française
- Contrat commercial tout montant et toutes devises
- **Couverture des EPC étrangers**

Minimum de Part Française



- Part française au moins égale à 20%

Conformité avec l'Arrangement OCDE



- Financement du contrat d'exportation à 85%
- Financement de la part locale dans la limite de 50% de la part rapatriable
- **Durée de crédit maximale de 15 ans sauf exception**

Politique de financement Export



- Couverture géographique définie par la **Politique de Financement Export**
- Durée du risque \geq à 24 mois pour les anciens pays de l'OCDE

Top 5 PAYS 2023 PME/ETI : Guinée, Côte d'Ivoire, Sénégal, Egypte, Angola

LA POLITIQUE DE FINANCEMENT EXPORT 2024



LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS :

Assouplissement :

Argentine : ouverture sur le secteur privé et public sous conditions.

République Démocratique du Congo, Antigua et Barbuda.

Durcissement :

Burkina Faso, Mali, Niger : fermés sur le secteur souverain.

Bahreïn, Madagascar, Bolivie.

L'ASSURANCE-INVESTISSEMENT

FAVORISER LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER EN COUVRANT LES RISQUES POLITIQUES.

COMMENT ?

En couvrant les sociétés françaises ou les banques qui les accompagnent contre le **risque de perte du capital** ou de **non-remboursement du prêt d'actionnaire / prêt bancaire** finançant l'investissement.

CRITERES D'ELIGIBILITE :

- **Accord de protection des investissements** entre la France et le pays d'accueil (pays rouges de la PFE inéligibles) ;
- **Intérêt certain de l'investissement** pour l'économie française.

LES RISQUES COUVERTS :

L'atteinte à la propriété :

- Impossibilité d'exercer les droits attachés à l'investissement ;
- Actif détruit en totalité ou partiellement ;
- Empêchement de fonctionner normalement.

Le non-recouvrement :

- Non-paiement et/ou non-transfert des sommes dues à l'investisseur (cession de la participation, remontée des dividendes, etc).

L'ASSURANCE-INVESTISSEMENT

CARACTÉRISTIQUES :

- Durée de garantie de **3 ans à 20 ans**
- Quotité garantie de **95%**
- Garantie en **EUR** ou en **USD**
- Prime payée annuellement comprise entre **0,2%** et **0,8%** du montant à couvrir
- Pas de montant maximum

AVANTAGES :

- Cumul possible avec la **Garantie de Projets à l'International (GPI)** pour couvrir également le risque économique
- Possibilité de mettre fin à la garantie à tout moment
- Eligibilité de **tous les secteurs d'activité** (hors soutien direct aux hydrocarbures)
- L'investissement peut porter dans une société nouvelle ou existante
- L'instruction de la demande est **100% gratuite**

Interventions récentes :Ukraine, Sénégal, Maroc, Arabie Saoudite, Vietnam, Pérou, Mongolie



4

QUESTIONS & RÉPONSES



5

CONCLUSION

FABIEN FRIGOSI, DIRECTEUR REGIONAL PARIS



**SERVIR
L'AVENIR**

bpifrance

A graphic design featuring a large, bold, dark grey sans-serif font. The word 'SERVIR' is on the first line and 'L'AVENIR' is on the second line, both centered. Below this, the 'bpifrance' logo is displayed in a smaller, bold, dark grey sans-serif font. The background is a yellow gradient with a white diagonal stripe. A large green circle is positioned in the upper right area of the stripe.